FÉVRIER 2022 N°23



TARENTAISE CARROSSER

Carrosserie
Peinture tous véhicules
Bris de glace
Montage pneus

Vous aimez avoir le choix, c'est votre droit !
Accident, bris de glace, sinistre...
Aucune assurance ne peut vous imposer
un professionnel



04 79 32 23 98

tarentaisecarrosserie@gmail.com

1, route de Grignon - 73200 ALBERTVILLE



04 79 31 01 78 06 07 46 55 41

見上塚島田 GRIGNON - ADS n°4

TRANSPORT DE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE TAXIS - MINIBUS - VTC MISE À DISPOSITION DE VÉHICULE AVEC CHAUFFEUR

Agence

26, avenue Jean Jaurès - 73200 ALBERTVILLE

taxivibert@gmail.com www.gregory-vibert-taxi.com





Madame, Monsieur

Les années se suivent et se ressemblent. Les vagues succèdent au ressac, et nous apprenons à vivre avec le Covid. Apprentissage difficile, douloureux. D'abord pour les familles touchées par cette maladie supplémentaire, touchées par le deuil. Apprentissage difficile aussi pour nos enfants, dont on ne voit plus les sourires - ou les grimaces - derrière les masques. Commencer à six ans, sur les bancs du cours préparatoire, avec la tenue que l'on imaginait être celle d'une infirmière ne fait pas rêver...

La pandémie a mis fin à une période un peu insouciante, où, malgré les difficultés économiques ou de santé d'un grand nombre, tout n'allait quand même pas si mal dans un pays de liberté. Gestes barrière, précautions diverses, masques, vaccins: l'épidémie tend à faire de chacun l'ennemi de la santé du voisin. Ensemble, par le respect accru de précautions sanitaires de base, nous pouvons contribuer à limiter l'impact de la pandémie.

Mais il faut avant tout prendre garde à ne pas entrer dans une logique individualiste, égoïste, tournée autour de notre seule santé personnelle. Nous ne sommes un village, une société, que parce que nous vivons ensemble, en étant attentifs aux uns et aux autres. Solidaires.

C'est le sens de l'action du Conseil municipal. En faveur des associations et du lien social qu'elles incarnent. En faveur des écoles, et de nos jeunes. En faveur des services présents dans la commune.

2022 est là, aussi incertaine que les précédentes. Souhaitons-nous de la traverser ensemble, sans encombre!

François Rieu, Maire



Sommaire

03 COMMISSIONS

>> Finances
» Travaux
>> Urbanisme
>> Ecoles - Jeunesse
» Vie locale
12 INTERCOMMUNALITE
» Guide des déchets
>> Votre conseiller numérique
Arlysère et nous
16 LES ASSOCIATIONS
» La Bibliothèque
» Cyclos Club Grignon
>> Les Mômes de Grignon
>> Les Classards Grignon-Monthion
» Taekwondo
>> Comité des fêtes
» US Grignon
>> Téléthon
➤ Liste des associations de la Commune
22 ETAT CIVIL
➤ Naissances
» Mariages
» Décès
24 INFOS PRATIQUES
>> Taille des haies
>> Ecobuage et brûlage de déchets verts
>> Chats errants
Numéros utiles
>> Fiche PCS particuliers
27 LIBRE EXPRESSION
>> L'eau : un besoin, un droit à préserver

Directeur de la publication : François RIEU, Maire - Création et réalisation : Infocom-Edition - Crédit photos : Mairie de Grignon N° ISSN 2739-8161 - Régie Publicitaire : Infocom-Edition - Z.I Les Paluds - Pôle Performance - 510 Avenue de Jouques - 13400 AUBAGNE - Tél. : 04 65 28 01 20 - Fax : 04 42 70 48 27 - Site web : www.infocom-edition.fr - E.mail : contact@infocom-edition.fr Impression : Infocom-Edition - Dépôt légal : 2022















Finances

Comment vont les finances de notre commune ? Comme celles de toutes les communes pauvres...

La Trésorerie nous a récemment fait une analyse financière simplifiée des budgets 2016 à 2020, de manière à bien cerner la situation. Premier enseignement, connu de tous : nous ne sommes pas riches. Ni barrage, ni centrale électrique, ni grosse zone industrielle sur notre sol! Les bases de taxe foncière sont donc à 90% liées aux habitations, et seulement à 6% sur des locaux professionnels, alors que la moyenne départementale est à 30%. Et même nos habitations ont des valeurs fiscales inférieures de 40% aux movennes départementales. Le taux d'imposition sur le foncier bâti étant lui aussi inférieur d'un quart aux moyennes savoyardes, il ne faut donc pas s'étonner que le budget de Grignon soit un peu serré.

L'endettement diminue chaque année, et connaitra une forte baisse en 2024 avec la fin de deux emprunts. En 2021, nous avons remboursé, capital et intérêts, 157 000 €.

▶ Fonctionnement

Côté dépenses, les charges de personnel restent le premier poste. Si nos services techniques sont connus, et les secrétaires en mairie aussi, il ne faut jamais oublier que les écoles occupent la moitié du personnel communal, pour le nettoyage, la cantine, les garderies et les postes d'ATSEM en maternelle. En ces années Covid. les absences, les remplacements et autres péripéties ont beaucoup contribué à la forte augmentation des frais de personnel. Les autres charges sont parfois aussi difficiles à maîtriser. Comme chacun, la commune a pris de plein fouet les hausses de tarif des énergies (gaz. carburants...).

Côté recettes, l'analyse de la Trésorerie montre que nous avons, par habitant, moins de recettes fiscales qu'ailleurs, moins de dotations de l'Etat, mais plus de recettes propres (locations de locaux, ventes de bois... quand les coupes se vendent dans les 380 hectares des forêts communales!).

▶ Investissements

Le budget d'investissement de la commune suit logiquement le même profil. Notre capacité d'autofinancement (notre épargne annuelle) est correcte tout en étant plus faible que la moyenne, et le montant des investissements réalisés ces cinq dernières années est lui aussi très en dessous des moyennes.

L'année 2021 marquera sans doute un tournant en ce domaine, avec à la fois des investissements plus élevés (voir les pages de la commission des travaux) et des recettes extérieures elles aussi beaucoup plus élevées (c'est aussi le travail de l'équipe municipale que d'aller chercher ailleurs les ressources que nous n'avons pas sur place!)

État, région et département sont des partenaires indispensables... que l'on remercie!).





2021: Une année riche en travaux

Travaux Réalisés

Réfection de la toiture de l'école primaire

Montant des travaux : 104 702.89 € HT – Taux de subvention : 68 % (Région • Etat)

L'école primaire a été construite dans les années 1970. Le toit de l'école primaire avait beaucoup vieilli et des fuites apparaissaient, des morceaux de bardeau canadien étaient fréquemment retrouvés sur la rampe d'accès à la cantine après des orages. Pour la sécurité des enfants ainsi que pour éviter les pertes énergétiques, la municipalité a décidé d'effectuer la rénovation totale de la couverture, un renforcement de la charpente du bâtiment ainsi que l'isolation des combles par insufflation de ouate de cellulose.

Après le lancement d'un appel d'offre par le maître d'œuvre *James DENCHE*, l'entreprise choisie pour le lot « rénovation de la toiture : bardage et zinguerie » a été l'entreprise *SARL GROLLIER Charpente* de Grignon et l'entreprise *ROCHE & CIE* de Villaz en Haute-Savoie a donc été retenue pour le lot « isolation des combles ».







Mobiliers urbains

Installation de 14 caméras de vidéoprotection sur les lieux sensibles de la commune

Montant des travaux : 30 506 € HT – Taux de subvention : 50 % (Région)



Depuis plusieurs années, la délinquance, les vols et les incivilités se multiplient sur la Commune et le montant des réparations ne cesse de croître, ce qui impacte le budget communal pour cause de dépenses imprévues.

Plusieurs plaintes ont été déposées à la Gendarmerie sans poursuites judiciaires, faute de retrouver les individus responsables.

C'est pourquoi l'installation de caméras de vidéoprotection était devenue indispensable pour dissuader et éviter toutes dégradations, vols et incivilités afin de retrouver quiétude et sérénité dans la commune.

14 caméras ont donc été installées sur les lieux sensibles de la commune par l'entreprise *P.S.P* basée à Grésy-sur-Aix. La municipalité, en lien avec la gendarmerie, réfléchit à développer ce dispositif dans les années futures.

Cimetière

Agrandissement du cimetière avec création de concessions, d'un parking, d'un columbarium 12 cases et de 5 cavurnes

Montant des travaux : 138 888.99 € HT - Taux de subvention : 77 % (Département • Etat)

La commune a l'obligation légale d'inhumer toute personne décédée sur son territoire. Les places disponibles dans les cimetières actuels étaient devenues manquantes.

Il a donc été proposé d'agrandir le cimetière dans la partie enherbée disponible dans le prolongement du cimetière actuel.

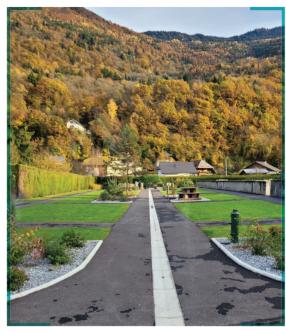
Aussi, il a été convenu la création d'environ 70 concessions pleine terre, d'un columbarium 12 cases et de 5 cavurnes. Un nouveau parking a également été créé pour faciliter l'accès au nouveau cimetière.



Travaux

Ces travaux ont été dirigés par le maitre d'œuvre Madame *Nathalie GONNESSAT* du cabinet *NG TECHCONSEILS* d'Albertville. Les travaux de génie civil, réseaux et voirie ont été réalisés par l'entreprise *MAURO MAURIENNE* de La Chapelle (73660) et les travaux d'aménagements paysagers par l'entreprise *ESPACES VERTS SAVOIE MONT-BLANC* de St Pierre d'Albigny.









▶ Eclairage public

Changement de 20 luminaires d'éclairage public en LED

Montant des travaux : 10 573.08 € HT Taux de subvention : 42 % (SDES)

Dans le prolongement de la campagne d'économie d'énergie sur l'éclairage public, 20 luminaires à lampe sodium et incandescence ont été remplacés par de la LED par l'entreprise EGC CAPOGNA de Frontenex.

Il est envisagé de continuer ce relampage à LED sur plusieurs années.

Climatisation

Installation d'une climatisation à la salle polyvalente

Montant des travaux : 37 843.34 € HT

La salle polyvalente de Grignon a été construite dans les années 1980. Elle a connu en 2009 une réhabilitation avec une isolation phonique.

Elle est utilisée par les écoles pour les activités sportives en salle, par les associations et les particuliers.

Il s'avère qu'au cours de ces différents travaux, il n'avait pas été prévu de dispositif de climatisation.

Avec les épisodes de plus en plus fréquents de fortes chaleurs, l'utilisation de la salle polyvalente devenait compliquée et insupportable. Pour rafraîchir la salle lors d'évènements, d'activités physiques ou manifestations, les portes devaient rester ouvertes ce qui créait une gêne sonore pour les riverains proches.

La municipalité a donc décidé d'équiper la salle polyvalente d'un dispositif de climatisation réversible grâce à l'aide de l'entreprise *FROID 73* d'Albertville pour la fourniture et pose du groupe de climatisation. L'entreprise *VEYRAT-MASSON* d'Ugine est également intervenue pour la création d'une passerelle d'accès et *Monsieur Joël ARTALLE* de Grignon pour l'alimentation électrique de l'installation.



Travaux

▶ Ecole Maternelle

Installation d'un jeu multifonction et d'un sol souple dans la cour de l'école maternelle

Montant des travaux : 14 540.93 € HT - Taux subvention : 38 % (Département)

La commune de Grignon possède une école maternelle accueillant 61 enfants. Dans la cour d'école, des jeux sont installés et contrôlés tous les ans. Le dernier rapport de contrôle relevait plusieurs anomalies sur le toboggan et sur la qualité

du sol souple. Des réparations ont pu être réalisées en interne par le service technique mais acheté en 2006, le jeu était devenu obsolète et dangereux pour les enfants.

Il a donc été proposé et conseillé par l'entreprise **PROLUDIC de Vouvray** (37210) d'installer une aire de jeux multifonction et son sol souple d'une épaisseur adaptée à la hauteur de chute du jeu.

Ce nouveau jeu est composé de matériaux durables dans le temps comme de l'acier inoxydable et panneaux en compact.



Désamiantage

Désamiantage et démolition des bungalows situés au stade et sur le parking du centre technique municipal

Montant des travaux : 38 785 € HT Subventionnés par la Région

Depuis plusieurs années, la commune possédait deux préfabriqués : le premier situé près du stade de football (anciens vestiaires) et le second près d'un bâtiment communal proche de la base de loisirs (anciens bureaux de la SABLA).

La présence d'amiante a été constatée sur les deux sites grâce à des diagnostics techniques.

Ces préfabriqués étaient à l'abandon : vitres cassées, présence de rouille... et pour des mesures de sécurité et afin de garantir la propreté publique, la municipalité a décidé d'effectuer des travaux de désamiantage et de démolition des deux préfabriqués.

Ces travaux ont été réalisés par la société *SAR ENVIRONNEMENT* de Ste Hélène sur Isère et par l'entreprise *ETERA* de St Chamond (42400).





▶ Clôture

Installation d'une clôture autour du stade d'honneur

Montant des travaux : 30 600.76 € HT – Taux de subvention : 68 % (Région • F.F.F)

Afin de mettre fin aux multiples incivilités et dégradations rencontrées depuis plusieurs années sur les installations sportives, la municipalité a décidé d'installer une clôture barreaudée autour du terrain d'honneur de Football.

Cette clôture permet ainsi de sécuriser le terrain d'honneur des dégradations mais également de conserver un terrain en bon état.

Ce travail a été réalisé par l'entreprise *ELEGANCE CONSTRUCTION* basée à Albertville.









EXPLOITATION FORESTIÈRE : VENTE DE BOIS 2021

Le 4 octobre 2021, ont eu lieu par voie dématérialisée, 2 ventes de bois sur pied de gré à gré :

- la parcelle O, martelée, a été vendue à l'entreprise **MONNET-SEVE** située à OUTRIAZ (01430)
- La parcelle U, martelée, a été vendue à la société BOIS DU DAUPHINE située à LE CHEYLAS (38570).

Par ailleurs, tous les ans, l'ONF intervient dans le cadre du dispositif départemental « bûcheron-pompiers » qui permet l'exploitation et la vente en urgence des bois scolytés sur la forêt communale.

Sur l'année 2021, 4 foyers ont été ainsi traités, ce qui représente 1 338 € HT de recettes communales.

CE QUI EST EN COURS

- Sécurisation de la Route Départementale 925
- Portion du carrefour Rue J. Martin à la maison Crémone

L'étude sur la sécurisation de la Route Départementale 925 continue et un appel d'offre a été lancé pour le choix du maître d'œuvre. Le cabinet VIAL et ROSSI d'Albertville a été retenu.

En premier lieu, un relevé topographique a été réalisé les 8 et 9 novembre 2021 pour bien délimiter le domaine public et les profils du secteur à aménager.

En second lieu, la mission de maitrise d'œuvre sera réalisée en totalité, de l'avantprojet, en passant par l'exécution des travaux et jusqu'à la réception du chantier.

Installation de WC publics, point d'eau et lieu de vidange cassettes camping-cars près de la base de loisirs

Les toilettes actuelles de la base de loisirs sont obsolètes et nécessitent la création de nouveaux WC publics fonctionnels.

Il est envisagé d'installer un bloc WC avec nettoyage automatique et 2 urinoirs accessibles à tout public. Une aire incluant un point d'eau par fontaine Bayard et un lieu pour permettre aux camping-cars de passage de vider leurs cassettes d'eaux usées sont en cours de chiffrage.

Construction d'un Centre Technique Municipal

La réflexion sur la construction d'un nouveau centre technique municipal est à nouveau abordée. Un groupe de travail a été constitué afin d'avancer sur ce projet et d'établir le cahier des charges qui constituera les futurs appels d'offres. L'objectif est d'optimiser le fonctionnement des services techniques et de libérer à terme l'emplacement de la SABLA pour développer la base de loisirs.



Urbanisme

PRÉVISION DU SCOT ARLYSÈRE

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est le document d'urbanisme au-dessus des PLU (Plans locaux d'Urbanisme) des communes. Le SCOT fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire (habitat, déplacements, zones agricoles, naturelles...).

La communauté d'agglomération Arlysère (dont nous faisons partie) vient de lancer la révision de son SCOT. Les objectifs locaux de développement vont devoir prendre en compte toutes les lois environnementales votées depuis l'approbation du Scot précédant, en 2012, et notamment la loi climat et résilience visant à lutter contre le dérèglement climatique. Le point

important qui va toucher nos habitudes locales est le ZAN, le « zéro artificialisation nette ». L'objectif en 2050 est de ne plus consommer de nouveaux espaces agricoles ou naturels, et de ne construire que dans les zones déjà aménagées. Donc de densifier encore plus que maintenant. Pas simple!

La loi nous demande de consommer moitié moins d'espace de 2020 à 2030 que dans les dix dernières années. Le futur Scot devra appliquer cet aspect de la loi, et donc mieux définir commune par commune ce qui pourra être consommé. De beaux débats en perspective, entre les stations et les vallées, entre l'habitat, les zones commerciales et les secteurs industriels. Quel avenir pour les friches, les logements vacants? L'enjeu est de maintenir des espaces naturels (objectif: 30% du territoire en espaces protégés, dont 10% en protection « dure ») et des espaces agricoles (mais pour quelle agriculture?). Le Scot devrait être approuvé vers 2025. La loi demande que les PLU soient mis en conformité dans l'année suivante (2026 ou 2027).

La révision du Scot ne sera donc pas qu'une opération technique, mais au contraire l'occasion d'un vaste débat public sur le développement et la vie dans nos territoires, pour nous comme pour nos enfants.

DÉCLARATION D'OUVRAGE

Renforcer la protection du milieu naturel répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique. Tout particulier souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet. Pour cela il devra compléter le cerfa n°13837*02 disponible sur le site du Service Public et le déposer en mairie. Des contrôles peuvent être effectués.

• RAPPEL CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES

L'installation d'une pompe à chaleur, la modification d'ouvertures et des menuiseries ayant pour conséquence de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment, doit faire l'objet d'un dépôt de déclaration préalable en mairie. Il en est de même pour la création de clôtures ou la pose d'un portail.

Le délai d'instruction de droit commun est d'un mois à compter du dépôt de votre demande. Un arrêté autorisant ou non le demandeur à réaliser ces travaux est ensuite délivré.

Fini le format papier :

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme est arrivée!

Depuis le 1er janvier 2022, la commune offre la possibilité aux usagers de transmettre en ligne, via la saisine par voie électronique (SVE), certaines demandes d'autorisation concernant le droit des sols : Certificats d'urbanisme de simple information, déclarations préalables, permis de construire ou démolir, permis d'aménager...

Ces demandes d'autorisation d'urbanisme sont accessibles via le site de la commune : www.grignon.fr

Un flyer à destination des usagers est disponible en ligne afin de vous aider dans cette démarche.

Bilan de l'année en quelques chiffres ...

- 21 permis de construire déposés (tous projets confondus : maisons individuelles, garages, extensions...),
- 48 déclarations préalables déposées,
- > 57 certificats d'urbanisme demandés
- 36 demandes de déclaration d'intention d'aliéner relatives à des ventes de biens dans les secteurs à urbaniser.



École - Jeunesse

LA VIE SUIT SON COURS, ET LES COURS REPRENNENT!

La rentrée s'annonçait sous de meilleurs hospices avec un assouplissement du port du masque pour nos petits élèves mais le répit ne fut que de courte durée. Avec l'arrivée de l'hiver et une augmentation des cas positifs, le masque est redevenu obligatoire pour les enfants et pour les parents aux abords de l'école.



CANTINE ET PERISCOLAIRE

Après avoir réaugmenté les effectifs, nous avons de nouveau dû les bloquer à cause du protocole sanitaire. Les réservations se font toujours à J-7 et une garderie a été mise en place entre 11h30 et 12h15 permettant, aux parents qui le souhaitent, de venir prendre leurs enfants pour qu'ils déjeunent au domicile.

Cette garderie n'est pour le moment que peu utilisée, malgré une forte demande des parents lors du sondage mis en place en août. 28 enfants étaient potentiellement usagers de cette garderie alors que dans les faits, elle n'est utilisée que par 2 enfants régulièrement et g au maximum.

Nous avons également reçu quelques plaintes concernant la limitation des effectifs de la cantine, mais lorsque les inscriptions ont été réouvertes pleinement, la totale capacité n'a jamais été atteinte. Notre volonté est d'assurer un service de qualité, afin de pouvoir le faire, nous devons respecter des



taux d'encadrements stricts et nous sommes confrontés à un manque de personnel, et non un manque de volonté.

A ce jour, malgré des annonces diffusées sur de nombreux canaux depuis plusieurs mois maintenant, nous n'avons toujours pas eu de candidature pour le poste d'adjoint d'animation. Plusieurs élus ainsi que la DGS, remplacent régulièrement les agents manquants pour que le service reste ouvert et accessible au plus grand nombre.



▶ BUDGET ET INVESTISSEMENT

La cuisine de l'école primaire a été entièrement rénovée cet été afin que l'équipe enseignante dispose d'un espace de vie plus agréable. Le mobilier des classes est également renouvelé peu à peu chaque année.

Pour l'école maternelle, une des structures de jeu de la cour a été changée, la deuxième devrait l'être courant 2022.

Ecole - Jeunesse

RAPPEL SUR LE STATIONNEMENT

Chaque jour, le stationnement est un problème au moment des entrées et sorties d'élèves.

Merci de prendre en compte plusieurs points :

- Le parking le long du plateau sportif est à 1 min à pied de l'école, l'exercice physique a toujours démontré ses vertus
- Le prix du carburant n'a jamais été aussi élevé, laisser tourner son moteur 5 à 10 minutes à l'arrêt est inutile en plus de polluer
- Les comportements agressifs et injurieux ne sont pas un exemple à donner aux enfants devant leur établissement scolaires, restez respectueux
- ▶ Bloquer les accès pour le médecin ou le cabinet infirmier n'est pas tolérable
- Des contrôles de police avec demande de verbalisation seront organisés si les comportements ne changent pas.





Vie Locale



OCTOBRE ROSE

Depuis 1994, la campagne d'information de l'Association Ruban Rose a pris une ampleur sans précédent : désormais la campagne Octobre Rose est chaque année un rendez-vous de mobilisation nationale, grâce à un nombre d'acteurs engagés dans la lutte contre le cancer du sein, toujours croissant. Cette association qui œuvre toute l'année afin de soutenir la recherche médicale et scientifique et informer le plus grand nombre, donne l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'informer, de sensibiliser et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs, les soignants.

Depuis 2014, de grands évènements sont organisés à travers la France, et cette année, la commune de Grignon a décidé d'illuminer et de décorer de rose sa place du Village afin d'apporter son soutien à la campagne annuelle. Les enfants des écoles ont d'ailleurs créé des décorations.

Merci à vous. Merci pour elles. Merci Octobre Rose!







SEMAINE BLEUE

Pour la semaine bleue, une belle animation s'est tenue en mairie ce mardi, avec un goûter musical animé par Jean-Paul CUFFOLO (chanteur, guitariste), auquel une quinzaine d'aînés ont participé en présence du maire et de quelques élus.

Une après-midi de convivialité très appréciée, qui a permis à bon nombre d'entre eux de passer un bon moment et se retrouver autour de pâtisseries et d'un bon verre de cidre, le tout en chanson.

Un nouveau groupe des anciens de notre commune sera associé à la semaine bleu l'année prochaine.





ATELIER NUMÉRIQUE ARLYSÈRE À GRIGNON

Il n'y a pas d'âge pour s'initier à l'informatique.

Un atelier d'autonomie numérique de 12 séances, du 7 septembre au 7 décembre 2021, organisé par Arlysère et la commune de Grignon ont été suivi par un groupe de 6 personnes à la salle polyvalente.

D'autre ateliers seront proposés l'année prochaine pour les personnes de plus de 60 ans.

3.Intercommunalité Guide des déchets



BACS ET CONTENEURS





▲ Pour le bon déroulement de la collecte, vos bacs doivent être :

🖒 Sortis quand ils sont pleins, le jour de leur collecte de 6h du matin à 13h

Positionnés sur le circuit de collecte

Rentrés après leur collecte



Les bacs sont mis à votre disposition mais restent la propriété d'Arlysère.

Ils restent attachés au bâtiment auguel ils sont attribués.

🖒 En cas de déménagement, il faut les nettoyer, les laisser sur place et contacter les Animateurs du Tri pour informer du changement via le formulaire en ligne sur le site internet

UTILISATION

Les bacs de collecte sont exclusivement réservés aux déchets ménagers.

Ils doivent être utilisés conformément aux consignes de tri.

MERCI DE RESPECTER CET USAGE

Pour connaître les jours de collecte des bacs d'ordures ménagère et des bacs de tri, consultez www.arlysere.fr

Accès rapides → Déchets ménagers → Collecte des déchets (choisir le site où se trouve votre commune) ou flashez tout simplement ce flash code









Retrouvez tous les formulaires sur le site internet : www.arlysere.fr

Accès rapides → Déchets ménagers → Contacts



3.1ntercommunalité Guide des déchets

NETTOYAGE ET MAINTENANCE





- ▲ Le nettoyage des bacs est à la charge de l'utilisateur
- **▲** Maintenance assurée par Arlysère

Un entretien régulier garantit une certaine hygiène et améliore le travail des employés de collecte d'Arlysère

Pour tous dysfonctionnements, contacter les Animateurs du Tri via le formulaire de contact en ligne pour que les services techniques résolvent le problème

> VOL OU VANDALISME

▲ En cas de vol ou d'incendie de votre bac:

Il faut contacter les services de Police, puis transmettre un justificatif de déclaration de vol aux animateurs du Tri d'Arlysère pour le remplacement du bac.



A II est INTERDIT de déposer des déchets à côté des bacs et des conteneurs. Jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale (article R633-6 du Code pénal)

> **► UTILISEZ LA DÉCHÈTERIE POUR** LES CARTONS VOLUMINEUX **ET ENCOMBRANTS**

LES CONTENEURS, MODE D'EMPLOI

UTILISATION

Les ouvertures des conteneurs d'ordures ménagères sont adaptées aux sacs de 50 litres MAXIMUM. Merci de ne pas mettre de sacs plus gros ou d'objets volumineux, cela bloquerait les ouvertures et endommagerait les conteneurs.









3.Intercommunalité

Laurent PERMALAMA, conseiller numérique du secteur



Arlysère et nous

Notre commune fait partie des 39 communes composant l'agglomération Arlysère, de Grésy-sur Isère aux sommets du Val d'Arly et du Beaufortain. Par le nombre des compétences prises, Arlysère est devenue un partenaire incontournable de tous les projets communaux. Par ailleurs, l'étendue de ces compétences, parfois prises rapidement à la création de l'agglomération en 2018, peut rendre les échanges longs et compliqués...

EAU ET ASSAINISSEMENT

En montagne, l'eau est gratuite! Bue à la source, ce n'est pas faux. Mais entre la source et votre robinet, le cheminement est couteux, son entretien aussi. Captages, réservoirs, adductions, réseau allant jusqu'à toutes les maisons, puis, on l'oublie toujours,

nouveau réseau de collecte des eaux usées, jusqu'aux usines d'épuration, que l'on souhaite performantes pour ne pas polluer notre environnement : voilà des réseaux chers à construire, chers à entretenir, pour disposer partout, 24 h sur 24, d'une eau potable et sécurisée. Grâce aux investissements faits depuis des générations, nous avons ici le privilège d'avoir de l'eau, et de l'eau potable...

Le problème du prix de l'eau (et de l'assainissement) sur Arlysère vient de la volonté, typiquement française, de n'avoir qu'un seul tarif sur les 39 communes. Les évolutions tarifaires ont été bâties sur cet objectif. Depuis le début, j'interviens en conseil communautaire pour dire que c'est un choix absurde.

Notre territoire comporte deux types d'usagers : les habitants permanents, et les touristes, les résidents secondaires. Dans



3. Intercommunalité Arlysère et nous

nos hautes vallées, on accueille, quelques semaines par an, dix fois plus de touristes que d'habitants. Les réseaux d'eau et d'assainissement sont évidemment conçus pour les besoins de la population de pointe. Mais alors qu'en bas les coûts sont amortis par une consommation régulière 52 semaines par an, en haut, il faut amortir sur les seules périodes où les touristes sont là et consomment. C'est donc forcément plus couteux au mètre cube.

Après des années à rappeler cette vérité, et devant des réclamations de plus en plus nombreuses au conseil communautaire, il a été décidé de revoir les évolutions tarifaires, avec l'idée d'aboutir probablement à deux tarifs : un en bas, un en haut. Pour nous, qui payons les tarifs issus des syndicats SIEBE (les eaux de la Belle Étoile) et SIARA (l'assainissement de la région d'Albertville), l'analyse en cours devrait conclure que le prix est suffisant pour faire fonctionner correctement le service. Mais dans d'autres communes, il est probable que les prix devront augmenter assez rapidement pour aboutir à des prix d'équilibre. Ce n'est pas à nous, qui payons le « juste prix » de subventionner ceux qui payent moins...

ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis de nombreuses années, la collecte se fait en porte à porte. Rationnalisant son action, Arlysère pose de plus en plus de conteneurs semi enterrés (comme depuis longtemps aux HLM du St Guérin). C'est plus facile à collecter, et donc moins cher. La multiplication de ces zones de collecte collective va finir par poser la question du coût de nos déchets, les habitants devant voir sur leur facture les efforts qu'ils font et les économies réalisées. De plus, l'intéressant débat lancé avec le projet de suppression de la pesée embarquée sur l'ex canton de Grésy nous pousse à réfléchir à une politique plus incitative en matière de tri. Mais ce qui est facile à mesurer dans des zones pavillonnaires comme Grignon l'est moins dans les zones très urbaines comme Albertville (qui trie dans un immeuble ?) et encore moins dans les zones touristiques du haut. Encore un dossier à suivre cette année...

TRANSPORTS

Les transports publics sont une des compétences de l'agglomération. En 2014, nous avions obtenu une belle desserte de notre village, avec (par jour en période scolaire) 14 passages de la ligne B (limitée à la mairie) et 5 de la ligne H (jusqu'à Monthion). Soit un maximum de 19 horaires. En 2022, les bus ne passent plus que 9 fois. Une dégradation de la desserte liée au réaménagement du réseau « TRA », transports de la région albertvilloise, mais liée aussi à l'utilisation réelle de nos bus pas assez forte pour justifier un cadencement plus serré....

URBANISME

En matière d'urbanisme, Arlysère instruit tous les permis et les déclarations de travaux déposés en mairie de Grignon. Les choses se font en bonne intelligence, avec des échanges constructifs.

L'Arlysère a aussi la compétence du SCOT, le Schéma de COhérence Territorial. C'est un document d'urbanisme qui

est « au-dessus » des PLU (Plan Local d'Urbanisme) créés par chaque commune.

Le SCOT actuel date de 2012, et c'est lui qui impose la densification des constructions qui fait tant causer dans le village!

Le SCOT est aujourd'hui en révision. Cette révision devra intégrer de nouvelles lois, encore plus sévères que les précédentes en matière de consommation d'espace. Le futur SCOT devra par exemple intégrer le début du ZAN, le « Zéro Artificialisation Nette », qui en 2050 devrait interdire la moindre consommation d'espace agricole ou naturel (en clair : pas d'autres zones constructibles que celles qui sont déjà construites !). Un sacré changement en perspective dans trente ans. D'ici là, l'objectif est de consommer moitié moins d'espace sur 2020-2030 que sur 2010-2020... Un dossier à suivre de près...

BASE DE LOISIRS

Trente ans après sa création, dix-huit ans après son transfert à l'intercommunalité, notre base est à un tournant. Depuis longtemps nous réfléchissons à des réaménagements pour la rendre plus agréable, mais Grignon n'en a ni les moyens, ni la compétence. Avec la fin prochaine de l'exploitation de la gravière de Gilly (2024), et après que nous ayons insisté sur l'intérêt de cette base pour les habitants et les touristes, Arlysère a accepté de réfléchir sérieusement au sujet. Une étude est en cours avec un cabinet albertvillois, intégrant les remarques et suggestions recueillies l'an dernier lors du sondage lancé par notre équipe. A suivre encore!

Pour l'entretien de la base, les agents de Grignon assurent la tonte et une partie du nettoyage tout au long de l'année. Ces coûts sont théoriquement remboursés par Arlysère, grâce à une convention âprement discutée des deux côtés!

DENFANCE. JEUNESSE

La compétence prise par Arlysère est une compétence « à trous ». Albertville et Ugine ont souhaité conserver leur politique jeunesse, et si l'agglo s'occupe du reste, Grignon fait partie des zones non desservies... C'est le fruit de l'histoire locale (en 2015 et pour des raisons diverses voire budgétaires, les élus d'alors ont abandonné le travail mené avec la Haute Combe de Savoie). Pour le moment, et en attendant que l'agglo réintègre tout le monde, la commune rembourse aux familles (sous conditions) la différence de tarif entre le tarif « Arlysère ou Albertville » et le tarif « extérieurs » pour les activités jeunesse.

SÉCURITÉ CIVILE

Arlysère a la compétence GEMAPI, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Sur Grignon, cette compétence est déléguée au SISARC, le syndicat des digues dans la Combe de Savoie. Deux dossiers en cours concernent Grignon : la sécurisation de la digue de l'Isère au niveau de la gravière, dont les études sont en cours, et la sécurisation de la Biale, qui nous a encore donné des frayeurs le 29 décembre dernier. Là aussi études et travaux sont budgétés pour 2022/2023.

François Rieu Délégué de la commune à Arlysère



5.le monde des associations

» Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est enfin heureuse de vous annoncer la reprise, petit à petit de l'action culturelle. Depuis deux ans, nous avons été restreints par le contexte sanitaire, mais peu à peu la lecture reprend vie à la bibliothèque. La lecture sur place est de nouveau possible en famille ou entre amis et bien entendu la bibliothèque reste gratuite pour tous. N'hésitez pas à nous rendre visite et emprunter. De nouveaux livres vous attendent allant de la rentrée littéraire, aux bandes-dessinées pour petits et grands, ainsi qu'aux dernières sorties jeunesse.

Horaires:

Mercredi : 14h-18h Jeudi : 16h-18h Samedi : 14h-16h





Littératures Voyageuses

Début octobre, les « Littératures Voyageuses », en partenariat avec les médiathèques Albertville-Ugine se sont déroulées avec enthousiasme. Cap sur une rencontre d'un péril sur les Alpes avec Nicolas Crunchant, auteur de « J'ai écouté les Alpes ».

Maire d'Abriès-Ristolas dans le Queyras, Nicolas Crunchant est aussi accompagnateur en montagne depuis plus de 30 ans. Pour son dernier livre, « J'ai écouté les Alpes », il a traversé l'arc alpin depuis Monaco jusqu'en Slovénie à la rencontre des scientifiques et des professionnels de la montagne. Cinq mois d'enquête, 1500 km à pieds, 6 pays traversés pour comprendre

les conséquences du changement climatique sur la biodiversité et les activités humaines.

Une soirée riche en échanges avec le public et où notre invité aux multiples casquettes a su nous emporter avec lui parmi les sommets.

Retrouver *« J'ai écouté les Alpes »* de Nicolas Crunchant à la bibliothèque.

bibliotheque@mairiegrignon.fr 04.79.37.44.96

Nicolas Crunchant



PENSEZ À E-MEDI@S LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE SAVOIE BIBLIO!

Pendant ce second confinement, Savoie-biblio élargit de nouveau ses services et propose à tous les Savoyards et Haut-Savoyards un accès gratuit à ses ressources numériques.

Presse en ligne, autoformation, accompagnement scolaire et cinéma vous sont offerts jusqu'au 03 janvier 2021.

Service accessible sur PC, tablettes et smartphones (sauf certaines ressources).

INSCRIPTION RÉSERVÉE AUX PERSONNES MAJEURES (À PARTIR DE 14 ANS);

l'accès aux ressources pour les mineurs se fait sous le contrôle d'un adulte responsable.

Inscription auprès de la bibliothèque de Grignon au 04.79.31.38.89 ou directement auprès de Savoie-biblio en remplissant le formulaire en ligne : https://www.savoie-biblio.fr/inscription-aux-ressources-numeriques-e-medias.aspx









SAVOIE MONT BLANC

5.le monde des associations



>> Cyclos Club Grignon

Les Cyclos séjour du Massif Central en septembre

2021, Une saison compliquée, en raison de la crise sanitaire. Beaucoup d'activités supprimées, mais ayant la chance d'avoir une activité se déroulant à l'extérieur, il a été possible de réaliser les sorties hebdomadaires (dans le respect des règles sanitaires en vigueur (ex : rayon de 10 Km). Les conditions sanitaires s'améliorant en septembre, il a pu être organisé un séjour d'une semaine dans le Massif central à Besse-St-Anastaise, au pied du Puy de Sancy. Les Cyclos espèrent bien pouvoir pratiquer leur activité favorite sans contrainte l'année prochaine

Contact: 09 75 49 22 37

>> APE Les mômes de Grignon

Pas de relâche pour l'Association des Parents d'Elèves!

Après deux années rythmées par un contexte sanitaire délicat, l'Association des Parents d'Elèves de Grignon a maintenu le cap et a adapté ses actions, pour poursuivre son soutien financier aux deux écoles communales!

Impossible d'organiser nos temps forts avec les deux vide greniers? Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration rebondissent et tissent de nouveaux partenariats avec des acteurs locaux (Lespinasse, Boulangerie La Grignonaise ou Gonthier Horticulture)!

Impossible d'organiser un goûter de noël ? L'Association et la mairie se mobilisent pour remettre un ballotin à chaque enfant avant les vacances de fin d'année!

Impossible d'organiser la fête de l'école en fin d'année scolaire ? L'Association et la mairie poursuivent leur soutien avec la remise des calculatrices aux élèves de CM2, en prévision de leur rentrée au collège. Calculatrices financées 50% par l'APE et 50% par la mairie.

Une nouvelle année scolaire a démarré et avec elle de nouveaux et beaux projets initiés par les équipes pédagogiques. Faits marquants de ce début d'année, des projets culturels intéressants pour la maternelle, une classe de découverte pour tous les élèves de primaire et une belle mobilisation de nouveaux bénévoles sur les premières actions menées par l'Association.

Alors, comme à son habitude, l'équipe relève les manches et s'engage avec force et conviction pour cette nouvelle année. Adaptation et résilience seront les maître-mots du plan d'actions 2021/2022!

Un grand merci à tous pour vos participations aux actions de l'Association en tant que bénévoles, partenaires ou parents d'élèves!

A bientôt pour de nouvelles aventures...



◆ 5.Le monde des associations

>> Les Classards Grignon-Monthion

Création d'une nouvelle association sur les communes de Grignon et Monthion!

Si vous fêtez une décennie en 2021, 2022 ou 2023, que diriezvous de retrouver ou de faire connaissance de personnes ayant votre âge et habitant votre commune ?

Voici l'objectif aussi simple qu'authentique que propose l'association des classards Grignon – Monthion !

Concrètement, nous souhaitons rassembler toutes les personnes fêtant leur 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 et 100 ans à l'occasion d'un repas festif, à la salle polyvalente de Grignon. Un premier temps de prise de contact et mise en relation sera également organisé au printemps pour démarrer cette année anniversaire, au sein de la commune de Monthion.

La notion d'intergénérationnel et du bien vivre ensemble sont les moteurs de cette association...mais d'où vient cette idée ? Largement inspirée par une expérience vécue dans la commune d'Allevard les Bains (Isère), Elodie COUTIN présente cette initiative à Yannick LOPEZ, Claire SCHUTZ et Stéphanie MARRILLIET.

Le tempo est vite trouvé entre ces 4 instigateurs, avec la définition précise du projet et sa présentation aux deux municipalités. Une fois le soutien des communes affirmé, les statuts ont été déposés et voici l'association officiellement créée avec aux commandes : une co-présidence (Elodie COUTIN pour Grignon et Yannick LOPEZ pour Monthion), une trésorière (Claire SCHUTZ pour Monthion) et une secrétaire

(Stéphanie MARRILLIET pour Grignon)... La parité communale est ainsi affirmée! Les membres du Bureau, tour à tour engagés dans d'autres associations communales, s'attachent à une intégration en toute simplicité et bienveillance dans le schéma associatif existant.

Quelle est la suite?

Vous fêtez une nouvelle décennie en 2021, 2022 ou 2023 ? Faîtes-nous signe pour que l'on concocte une journée festive rien que pour vous en septembre 2022 !

Contact : associationdesclasses@gmail.com ou directement auprès des membres du Bureau.



Taekwondo

Après une très longue interruption due à la Covid 19, le club de taekwondo a repris ses entrainements début septembre à la salle polyvalente de GRIGNON sous la houlette son entraineur Calo .

Les entrainements se répartissent 3 sections : Le lundi et mercredi pour les enfants et lundi et jeudi pour les adolescents et adultes.

Sport d'origine Coréenne, cet art martial se pratique à tout âge, on y enseigne des techniques de self-défense, le respect, la maitrise de soi et l'endurance.

Vous pouvez aussi nous rejoindre sur notre page Facebook pour toutes infos.



>> Comité des fêtes

Le 28 novembre s'est à nouveau tenu le repas annuel des aînés offert par le comité des fêtes. Le comité des fêtes a d'ailleurs cette année, fêté son 50ème anniversaire.

Annulé pour cause de pandémie en 2020, une centaine de personnes s'est à nouveau réunie autour d'un repas festif, tout en respectant les contraintes sanitaires, en compagnie de Mr le Maire et Mr VAIRETTO, Conseiller départemental.

Les aînés n'ayant pas pu se déplacer au repas ont eu droit à un coffret cadeau dégustation offert par la mairie, dans lequel était glissée une carte de vœux créée par chacun des enfants des écoles.



>> US Grignon

2021-2022, l'année de l'entente pour l'US Grignon

Nos licenciés ont donc retrouvé le chemin des terrains sur ce mois d'Août dans un contexte particulier post-covid qui aura généré un impact sur le nombre de licencié. Face à ce contexte, une entente avec nos voisins du club de Haute Combe de Savoie a été étendue jusqu'aux effectifs séniors. Une année d'avance sur le projet de fusion initiée fin 2020 et souhaité pour 2022 avec comme objectif de mutualiser nos infrastructures afin de soulager nos équipements, rassembler nos bénévoles et éducateurs sous une même bannière afin d'offrir à nos jeunes la meilleure formation qui soit et pérenniser la vie associative dans les communes respectives.

Le 1er bilan de cette nouvelle collaboration est positif, riche d'échanges, et s'inscrit dans la volonté d'aller dans le même sens pour le bonheur de tous. Un budget commun, des matchs et entrainements répartis sur tous nos terrains et l'organisation d'un loto commun comme 1ère réussite. Niveau sportif, le 1er objectif était de réussir à convaincre et rassembler 2 groupes séniors afin de créer une osmose rapide. La 1ère étape a également été réussie.

Le second objectif défini était celui du maintien pour le groupe 1 et visé le haut de tableau pour le groupe 2. Si pour nos séniors le début de saison a été compliqué avec une équipe fortement remaniée et l'incorporation de nombreux jeunes joueurs, rien n'est encore fait et la 2ème partie de saison s'annonce palpitante.

Pour l'effectif 2, le bilan est équilibré et l'équipe se situe en embuscade à la 5ème place. Tributaire de l'équipe 1 avec un effectif variable, les résultats sont encourageants. A noter également la création d'une équipe 3 loisirs avec l'incorporation de l'association Tremplin 73 qui rencontrait des difficultés pour trouver des infrastructures dans ce contexte sanitaire difficile. De nouveaux visages motivés et investis qui contribuent à cette nouvelle dynamique.

Point d'orgue de notre organisation, la formation de nos jeunes se poursuit dans de très bonnes conditions. Avenir du club, rôle d'intégration, vivier de nos équipes séniors, le travail de tous nos éducateurs est une véritable richesse de l'entente. Leur investissement sans faille porte ses fruits avec des résultats de qualité pour toutes nos catégories engagées.

Cette entente s'impose donc comme acteur réelle du bassin de vie et le club issue de cette fusion aura à cœur de prôner la formation, le respect et l'ambition pour les années à venir, sans oublier d'où l'on vient...

Tout cela soutenu par l'investissement apprécié et reconnu de la commune qui a permis la réfection des douches et la clôture du stade, 1ère étape pour maintenir une pelouse digne de ce nom. La 1ère étape de cette fusion s'est donc bien entamée sur ce dernier semestre 2021 et tous les acteurs semblent plus motivés que jamais....

Sportivement,



5.Le monde des associations

» Téléthin

Le Téléthon 2021, organisé par les communes et les associations de Grignon, Monthion et Esserts Blay a été une réussite. Malgré les conditions sanitaires et météorologiques, cette édition fût un réel succès et c'est la somme de 6658,72€ qui a été reversée à l'Association Française contre les Myopathies (A.F.M.).

Cette année, une nouveauté en termes d'organisation puisqu'une nouvelle association dédiée à ce projet a vu le jour lors de son A.G. Constitutive qui s'est déroulée en Septembre dernier à Grignon en présence des 3 collectivités. Son nom est « Téléthon Grignon - Monthion - Esserts Blay » (Téléthon G.M.E.).

Lors de cette réunion, elle a notamment élu :

Yannick LOPEZ : Président, Jean-Marc SOULIÉ : Secrétaire, Audrey CHICHIGNOUD : Secrétaire Adjointe et Floriane GONIN JORQUERA : Trésorière.

Même si la descente aux flambeaux a été annulée en raison des conditions météorologiques, la majorité des activités a été maintenue. Ainsi, la pièce de théâtre à Esserts-Blay a rassemblé bon nombre de spectateurs le vendredi 3 décembre et l'intégralité des pochettes de la tombola a été vendue tout au long des 2 jours de l'évènement. Le samedi, les enfants ont pu s'initier à la sculpture sur bois avec Stéphanie COHENDET et à la création de flambeaux avec l'Amicale du Personnel de Grignon.

Les pompiers ont offert le café et initié les volontaires à la lance incendie, et les aînés ruraux ont offert le vin chaud. Les coureurs et marcheurs ont pu profiter des traditionnels ravitaillements sur un parcours balisé au préalable par l'association Endurance Grignon. D'autres activités sportives étaient organisées, comme les 24h de vélo à Magic fitness, les cours des fitness et le prêt d'un rameur par l'Orange Bleue.

Tout cela dans le respect des règles sanitaires avec un contrôle strict du pass sanitaire à l'entrée des salles et des bus, et la remise d'un bracelet aux personnes contrôlées.

Je tenais d'abord à remercier l'ensemble des partenaires qui ont bien voulu répondre à nos sollicitations ainsi qu'à tous les bénévoles, aux membres des associations, aux 3 municipalités et à tous les participants de cette 18ème collaboration intercommunale. Je voudrais également remercier les membres du Bureau du Téléthon G.M.E. pour leur engagement et leur investissement dans l'organisation de la manifestation et de la nouvelle association.

La prochaine édition du Téléthon aura lieu les 2 et 3 décembre 2022.

Le Président,

Yannick LOPEZ.



→ 5.Liste des Associations de Grignon



ACCA	TENNIS DE TABLE
AÎNES RURAUX04.79.32.17.93 Président : Marcel BRUN 1234 rue Louis Berthet - 73200 GRIGNON brunmarcel@sfr.fr	DANSE Présidente : Marie BOUCHEX06.12.07.84.38 365 Chemin de Chapellan - 73200 MERCURY lolo@bouchex.com
AMICALE DU PERSONNEL	Trésorière: Nelly DALLA COSTA06.11.86.12.71 1090 rue Cdt Dubois - 73200 ALBERTVILLE ndc@gmx.com
AMICALE SAPEURS-POMPIERS07.82.13.15.44 Président : Christopher SIMONNE 96 Chemin de la Plaine - 73200 GRIGNON	PLONGEE «Les P'tites Bulles de Grignon» Président : Grégory BRUNOD06.87.47.00.95 610 rue des Sardes - 73200 GRIGNON gbrunod@hotmail.com
ANCIENS COMBATTANTS04.79.32.53.13 Président : Roger BLOCH 1897 CD 925 - 73200 GRIGNON roger.bloch0239@orange.fr	RANDO MARCHE GRIGNON
BIEN VIVRE A GRIGNON06.46.22.60.07 Présidente : Jacqueline BARBIN 1276 CD 925 - 73200 GRIGNON jacqueline.barbin@gmail.com	GMP RACING
CLASSARDS DE GRIGNON-MONTHION Présidente: Elodie COUTIN Co-Président: Yannick LOPEZ 1580 RD 925 - 73200 GRIGNON associationdesclasses@gmail.com	patrickyam93@gmail.com LES MÔMES DE GRIGNON
COMITE DES FETES Président: Jean ETTELIN06.23.62.47.07 Barouchat - 73390 BOURGNEUF Secrétaire: Irène DEVILLE04.79.32.20.74 2603 CD 925 - 73200 GRIGNON irene.deville@laposte.net	POMPIERS Chef de Centre : Jean-Luc MARTIN-BORRET06.72.58.80.92 73440 ST MARTIN BELLEVILLE martin-borret.jl@wanadoo.fr
CYCLOS CLUB GRIGNON	TAEKWONDO Président: Michel BELLIN04.79.32.60.87 86 rue des Sardes - 73200 GRIGNON michel.bellin@orange.fr
ENDURANCE GRIGNON	Trésorière : Marie-Noëlle BOUTEILLER04.79.37.44.21 Lot Belle Etoile 2 2053 CD 925 - 73200 GRIGNON tbouteiller@cegetel.net
endurancegrignon@orange.fr FOYER D'EDUCATION POPULAIRE04.79.89.93.53 Président : Dominique BRUNOD06.95.40.30.92 426 rue des Sardes - 73200 GRIGNON cdbrunod@hotmail.fr	TELETHON Grignon Monthion Esserts-Blay06.28.94.83.72 Président: Yannick LOPEZ 1580 RD 925 - 73200 GRIGNON yannick.lopez73@orange.fr
GYM FEMININE	UNION SPORTIVE DE GRIGNON04.79.32.82.08 Président : Marino PASQUALON06.28.18.53.38 80 rue des Sardes - 73200 GRIGNON

marinopasqualon@sfr.fr

michelefavre2502@orange.fr

→ 6.État Civil

» Naissances

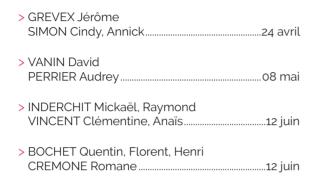
> NAPOLETANO Charly, Jean	08 janvier
> RICHER Kara	23 janvier
> WYPLATA Coline	25 janvier
> BRUN Eylan, Didier, Angelo	03 février
> ARNAUD-GODET Scott, Yves, Bernard	17 février
> COQUELLE Lily-Rose	26 février
> BONNET Romane, Nadine, Nathalie	07 mars
> BELLONIE Émie	21 mars
> MARCHESE Lysanna	26 avril
> BOILEAU Olivier	30 juin
> REY Alaïs, Léa	03 juillet
> SAYAH Amelia	06 juillet
> MONTIER Salomé	30 juillet
> BOLIS Sackari, Luc	22 août
> CALIN Denise, Iuliana18	septembre
> CALIN Nicolas, Florentin18	septembre
> LEJAULT Louis, Patrick, Franck	.01 octobre
> BOUTIN Cassie	.07 octobre
> GRISOT Janna Sabine	.22 octobre
> MERCIER Aline, Annick, Hélène	.27 octobre





→ 6.État Civil

» Mariages





Coline GUIMET et Jean-Baptiste MONDON

> RUFFIER Olivier		
PUNDYK Mylène, I	Denise, Raymonde	10 juillet

- > MILLIET Christophe KOZLOFF Morgane, Alexandra.....25 septembre
- > VENUTO Fabrice
 BELLINA Fabienne Aline27 novembre
- > MONDON Jean-Baptiste, Marie, Eugène GUIMET Coline, Océane...... 11 décembre

» Décès

> PAVIOL Marcel03 janvier
> THIOUDELLET Raymonde, Fernande26 janvier Veuve CITTADINI
> FRISON-LAMBERT Alberte, Marcelle27 janvier Épouse CHRISTIN
> ROTA Noël, Marius24 février
> VALLIN Georgette, Céline10 mars Veuve CHEVRIER
> PASQUAL Gilbert, Fernand13 mars
> JEANDOT François, Raymond17 avril
> MARQUET Yvonne, Eugénie23 avril Veuve CRESSEND
> POGLIO Jean-Baptiste05 juin
> PAYOT Jean, François14 août
> PALLUEL Josiane, Gisèle
> THIOUDELLET Roger Félicien29 août
> BLANC Christian Pascal
> BARRILLIER Yannick20 décembre



7.Infos pratiques

» Taille des haies

EMPIÈTEMENT DES VÉGÉTAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?

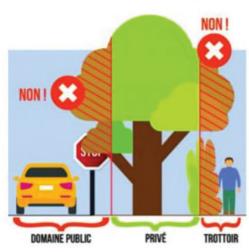
Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons
- Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens

d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public.



Voici donc les distances à respecter suivant le type de voie :

Routes Départementales

On ne peut avoir d'arbres qu'à une distance :

- De 2 mètres en bordure des routes pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur;
- Et à une distance de 0.5 mètre pour les autres.

Voies communales

On ne peut avoir d'arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de 2 mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur et à la distance de 0.50 mètre pour les autres. Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires.

La Mairie de Grignon





Arrêtez de vous enflammer, ne brûlez plus vos déchets à l'air libre !!!



Pour rappel, l'arrêté Préfectoral du 22 février 2017 porte réglementation des feux et brûlages à l'air libre et interdit à tout particulier de brûler ses végétaux sur l'ensemble de la Savoie.

Mais alors que faire de ses déchets verts ?

Pour vous débarrasser de vos déchets verts plusieurs options s'offrent à vous :

- La déchetterie, vos déchets seront ainsi valorisés.
- Le compostage. En mélangeant tonte de pelouse et feuillages avec vos restes de repas, vous obtiendrez un engrais parfait pour votre potager ou vos plantes. Des bacs à composte peuvent être commandés auprès du service déchets d'Arlysère : dechets@arlysere.fr.
- Le broyage et le paillage. Petits et gros branchages broyés constituent un bon paillis pour le jardin, ce qui permet de conserver l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

NE DONNEZ PAS À MANGER À UN CHAT SAUVAGE NON STÉRILISÉ.

Même si vous avez le cœur tendre et que la vue d'un chat trop maigre qui n'a apparemment pas assez à manger, vous désole, sachez qu'il n'est pas permis de nourrir les chats errants. Les règlements Sanitaires Départementaux le soulignent tous. Avec la nourriture vient une grande responsabilité. Si vous nourrissez les chats, ils continueront à revenir chez vous et vous encouragerez une explosion de leur nombre

Les chats sont terriblement prolifères puisqu'un couple de chats errant peut engendrer jusqu'à 20 736 chatons en 4 ans.



7. Numéros utiles

Vie communale

» Mairie de Grignon

Tél. 04 79 32 47 29

E-mail: accueil@mairiegrignon.fr - Site: www.grignon.fr

Ouverture: Lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Mardi de 8h à 12h.

Mercredi de 13h à 19h. Vendredi fermé. **Astreinte Elus :** 06 88 98 51 45

>> Agence Postale Communale: Tél. 04 79 38 93 23

Ouverture : identique à la Mairie plus le vendredi ouvert de 13h à 17h

apc@mairiegrignon.fr

Garderie : Tél. 06 84 09 07 65

Inscription à faire sur le site : www.grignon.fr

» Bibliothèque: Tél. 04 79 37 44 96

Périodes scolaires : mercredi de 14h à 18h. Jeudi de 16h à 18h. Samedi de 14h à 16h En juillet et août : mercredi et jeudi de 17h à 19h.

>> Assistante Sociale

Tél. 04 79 44 53 65 - (CPAS de Frontenex)

Services publics

>> ARLYSERE (Communauté d'Agglomération)

Bâtiment l'Arpège - 2, av. des Chasseurs Alpins - BP 10108 73207 ALBERTVILLE CEDEX

Tél. 04 79 10 48 48 - contact@arlysere.fr

Équipements nautiques, halle olympique, école de musique et de danse, médiathèque, théâtre, cinémas, transports, chenil, déchets (04 79 10 03 68).

>> ARLYSERE service eau et assainissement

eau.assainissement@arlysere.fr

Service eau: 04 79 37 14 34 - le matin uniquement.

Urgence eau: 04 79 31 79 85

Service assainissement: 04 79 37 44 46

Urgence astreinte assainissement: 06 73 85 94 00

» Déchetterie de Gilly-sur-Isère

Tél. 04 79 37 03 87 Horaires d'ouverture :

- Été (du 1er avril au 31 octobre) :

Du lundi au vendredi : 8 h-12 h 30 / 13 h 30-18 h et dimanche : 9 h - 13 h Journée continue le samedi 8h-18h

- Hiver (du 1er novembre au 31 mars) :

Du lundi au samedi : 9 h - 12 h 30 / 14 h -17 h et dimanche : 9 h - 12 h

Déchèterie fermée les jours fériés

>> Sous-Préfecture d'Albertville

Tél. 04 79 32 06 55

Mail: sous-prefecture-de-albertville@savoie.pref.gouv.fr

>> Mairie d'Albertville Services cartes d'identité : Tél. 04 79 10 41 38

Pour les passeports (sur rendez-vous)

12. cours de l'Hôtel de Ville - 73200 ALBERTVILLE - Tél. 04 79 10 43 00

>> Service Public Informations (carte d'identité, livret de famille...)

Tél. 39 39 - www.service-public.fr

>> Pôle Emploi

Place Léontine Vibert - 73200 ALBERTVILLE - Tél. 39 49 - www.pole-emploi.fr

Mission Locale Jeunes

45, avenue Jean Jaurès - Tél. 04 79 31 19 19 - www.mlj-tarentaise.com Horaires : : lundi de 13 h 30 à 17 h. Mardi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

>> Inspection du Travail

45, avenue Jean Jaurès - Tél. 04 79 10 02 31 - www.travail-solidaire.gouv.fr Secrétariat ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h45 à 16h45.

>> Service d'aide aux victimes

Avenue Victor Hugo - Tél. 04 79 32 03 19

Horaires: lundi de 8h30 à 12h et mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Caisse d'Allocations Familiales

Permanences à Albertville au 20, rue Jacques Porraz Tél. 0820 25 73 10 - www.caf.fr - Horaires (dans les locaux de la Sécurité Sociale) : lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Mercredi et jeudi de 9h à 12h.

Urbanisme

Arlysère Instruction

Permis de construire, permis d'aménagement, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, rendez-vous architecte conseil :

Tél. 04 79 10 01 83 - <u>le matin uniquement</u>. urbanisme@arlysere.fr

> Arlysère Conseil énergies renouvelables

Tél. 04 79 10 01 80 - Fax 04 79 10 0183

» ASDER Chambéry

Énergies renouvelables

Tél. 04 79 85 88 50 - Fax 04 79 31 15 30 - info@asder.asso.fr

>> Guichet Unique Énergies Renouvelables

Tél. 04 79 96 75 22 - Fax 04 79 31 15 30 - guichet.unique.enr@cg73.fr

>> Aides aux logements : ADIL de la Savoie : Tél. 04 79 69 90 20

URGENCES

Pompiers18 ou 112 (Tél. mobile)Gendarmerie17Urgences Médicales15

ELECTIONS: 2 scrutins en 2022

Présidentielles : Les 10 et 24 avril 2022 Législatives : Les 12 et 19 juin 2022

Inscription sur les listes électorales en ligne via le site du service public :

www.service-public.fr ou en mairie.



>> Recherche famille solidaire!

La fondation du Bocage recherche des familles solidaires dans toute la Savoie. L'objectif est de recevoir de jeunes mineurs non accompagnés qui ont quitté leur pays. Au titre de sa mission de protection de l'enfance, le Département de la Savoie fait appel à l'esprit de solidarité des Savoyards, et a confié à la fondation du Bocage à Chambéry, l'animation d'un réseau de familles solidaires.

Le principe est de recevoir chez soi, toute l'année et jusqu'à sa majorité, un jeune mineur d'origine étrangère. Cet accueil est bénévole, mais le département verse une indemnité journalière couvrant les frais d'entretien du jeune accueilli. Le département reste le responsable légal du jeune, et la famille d'accueil bénéficie d'un accompagnement par la fondation du Bocage.

Si vous êtes intéressés, contactez la fondation du Bocage, 339 rue Costa de Beauregard, 73000 Chambéry. Tél 04 79 70 54 16.



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

150 KV ALBERTVILLE-RANDENS

Portée(s) : 3-11

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de : GRIGNON

> à dater du 15/01/2022 jusqu'au 15/04/2022

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE - Groupe Maintenance Réseaux SAVOIE, à l'entreprise :

> **BOVET ENVIRONNEMENT** 502, Route des Gorges du Sierroz - 73100 Grésy sur Aix 04.79.61.15.99



Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le flashcode vert.

NOUVEAU III

Vous désirez localiser les travaux prévus cette année ? Flashez le code bleu pour accéder au portail web et zoomer sur les parcelles en travaux.



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le RTE GMR SAVOIE

> 455 av du pont de rhonne 73200 ALBERTVILLE IHLE Nathanael - (06.61.73.05.04) GUILLOT Yoann - (06.66.53.70.48) NOUREAU Jérémy - (\f)06.20.81.26.30)

8. Libre expression

L'eau : un besoin, un droit à préserver

La loi a imposé un service unique eau-assainissement à toutes les communautés d'agglomération dont Arlysère. Une uniformatisation des tarifs s'imposent donc alors que des systèmes différents sont à intégrer (régies municipales, délégations au privé, ou syndicats intercommunaux), avec une grande disparité entre les 39 communes.

Arlysère avec sa majorité ont fait le choix d'un nivellement par le haut pour aller à un prix unique dans les 20 ans. Les prix eauassainissement (conso+abonnement) pourraient doubler voire tripler. Ce n'est pas acceptable.

Il nous faut inventer des formes nouvelles de progrès pour les évolutions futures :

· Assurer une tarification modérée des services, adaptée au niveau des consommateurs (en attribuant par exemple un contingent gratuit d'eau à l'abonnement).

· Prendre la maîtrise publique de la gestion de l'eau. L'eau est essentielle à la vie. Elle est en danger avec les pollutions, les fuites, les surconsommations. Il y a une finalité écologique à la préserver. Tout comme il y a une finalité démocratique à ce que chaque consommateur ait droit à une eau au même tarif quelle que soit sa localisation. L'eau est un bien commun qui ne peut pas être un objet marchand.

La hausse globale entraine une recette de 2,3 €, certaines communes connaîtront des hausses allant de 8 à 6 €, Grignon avec ses habitants ne seront pas épargnés, cela va se rajouter à l'augmentation du gaz, de l'électricité, de l'essence, du fuel domestique etc...

Les élu(e)s de la minorité







₹ 7.EN CAS D'URGENCE

Fiche de reseignements PCS pour les particuliers

Personne à contacter :	
Nom:Prénom:	
Adresse:	
N° Tel Fixe :	
(Un N° de téléphone fixe est important car le réseau de téléphonie mobile peut saturer)	
Adresse email :	
(Une adresse email si vous en avez une, nous sera utile pour ls futures mises à jour ce document)	
	_
Personne vulnérable (à remplir si une personne à mobilité réduite occupe votre foyer)	
Nom :	
Motif de la vulnérabilité (handicap, personne âgée) :	
Nb places d'hébergement:	
Compétences particulières :	
Les compétences particulières peuvent être de tout ordre et chaque spécificité est un atout ou une ressource pour la	
commune. (exemples : je parle couramment l'allemand, je suis formé aux gestes de premier secours, je pratique le	
langage des signes, je suis conducteur de pelle mécanique, détenteur de permis C, Je suis moniteur d'escalade,	
etc)	
Matériel utile:	
Le matériel utile en cas de catastrophe sur notre commune (exemples : Pelle mécanique, camion, mini bus,	
tronçonneuse, groupe électrogène, lit de camp, matelas, couvertures, grande tente, etc)	

Formulaire à déposer en Mairie une fois complété





















L'ENTREPŌT DU BRICOLAGE

04 79 32 80 24

www.entrepot-du-bricolage.fr

Ouvert non stop du lundi au samedi de 7h30 à 19h



Lotissement du Grand Pré - GILLY-SUR-ISÈRE

